



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2007/L.26
10 décembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE
Vingt-septième session
Bali, 3-11 décembre 2007

Point 3 a) de l'ordre du jour
Communications nationales et données présentées
dans les inventaires de gaz à effet de serre des Parties
visées à l'annexe I de la Convention
Compilation-synthèse des quatrièmes communications nationales

Compilation-synthèse des quatrièmes communications nationales

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note de la compilation-synthèse des quatrièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention¹.
2. Le SBI est convenu de recommander à la Conférence des Parties d'adopter un projet de décision à ce sujet à sa treizième session (le texte de la décision est publié sous la cote FCCC/SBI/2007/L.26/Add.1).

¹ FCCC/SBI/2007/INF.6 et Add.1 et 2.